

Lisez les nouvelles--nos
colonnes en sont bourrées--
et aussi les "Petites an-
nonces."--Les Petites an-
nonces sont le meilleur me-
dium possible entre le pa-
tron et l'employé, entre la
maîtresse et la servante.

La Patrie

Tous les marchands, qui
ont des marchandises d'une
valeur spéciale à vendre, an-
noncent dans "La Patrie,"
car la clientèle de ce jour-
nal se recrute dans les meil-
leur rangs de la société.

20^e ANNEE - No 242 - HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 9 DECEMBRE 1898

LE NUMERO: UN CENTIN

La lutte dans Beauharnois

BRILLANTES ASSEMBLEES CONTRADI-
TOIRES

A St-Stanislas et à St-Louis de Gonzague

LE CANDIDAT DU GOUVERNEMENT M. WILFRID MERCIER
ACCUEILLI PARTOUT AVEC ENTHOUSIASME

(De notre correspondant particulier)

Beauharnois, 9.-La victoire est certaine dans Beauharnois. La politique d'économie et de progrès du gouvernement Marchand, rencontre l'approbation générale des électeurs de ce comté qui se déclarent fatigués du régime des taxes et des emprunts et d'ailleurs, le verdict qu'ils rendront le 19 prochain, en déposant leur bulletin dans l'urne électorale, nous en donnera une preuve éclatante. La série des assemblées qui auront lieu dans le cours de cette lutte a commencé mardi dernier, à St-Stanislas de Kostka. Les électeurs de cette paroisse se sont rendus en très grand nombre et ont écouté avec courtoisie la discussion des deux côtés.

L'assemblée fut ouverte vers 1.30 heure, par le maire de la paroisse, M. Desjardins, qui fut élu président.

Le candidat libéral fut appelé le premier à adresser la parole. M. Mercier fut accueilli avec enthousiasme. Son programme est celui de l'honorable M. Marchand, sa politique est une politique d'économie, d'avancement et de progrès.

M. Mercier avait pour l'assistance à cette assemblée, l'honorable Docteur Lanctôt, Conseiller législatif; M. Lamer Gouin, le jeune et populaire député de la division St-Jacques, et M. Comte Chénier, député de Laprairie.

De son côté, M. Plante était accompagné de l'ex-président ministre, M. Flynn et de M. Cormier.

Cette assemblée qui fut paisible, était en partie composée d'électeurs de la paroisse St-Stanislas et d'électeurs, pour la plupart favorables à la candidature de notre ami, M. Mercier. Du reste, cette paroisse est fidèle au drapeau libéral et aujourd'hui plus que jamais, elle se propose de nous en donner une preuve éclatante en donnant une grande majorité au candidat du gouvernement Marchand.

Le lendemain, mercredi, le 7, l'assemblée avait été convoquée pour St-Louis de Gonzague, château-fort libéral.

Les électeurs de cette localité qui n'aiment pas à être en reste de zèle avec leurs voisins, ont fait du succès de la cause libérale, se sont fait un devoir, de leur être facile d'ailleurs, de se rendre en très grand nombre pour entendre la discussion.

Les honorables MM. Robitoux et Archambault, ont dans cette occasion,

généreusement prêté leur concours à M. Mercier. Le candidat libéral aura une majorité d'au moins 150 à 200 voix dans St-Louis.

L'assemblée eut lieu dans la salle du collège et fut présidée par M. Césaire Julien, l'un des conseillers de la paroisse.

Comme la veille à St-Stanislas, M. Mercier a remporté un brillant succès. Il parla de la politique progressive du parti libéral et critiqua avec éloquence la conduite de nos adversaires.

L'honorable secrétaire provincial qui fut appelé à adresser la parole après M. Plante, qui succéda à M. Mercier fut accueilli avec enthousiasme et la foule qui brôlait du désir d'entendre sa parole toujours soignée et éloquente.

L'honorable secrétaire provincial parla longuement du bill de l'instruction publique et des différentes autres grandes réformes que le gouvernement entend faire.

M. Flynn qui vint après lui accusa le parti libéral de ne pas remplir les promesses qu'il avait faites à l'électorat et il s'attaqua surtout au bill de l'instruction publique, mais l'honorable procureur général, M. Archambault lui fit admettre séance tenante qu'il était dans l'erreur. Se voyant poussé au pied du mur M. Flynn a été obligé de se lever de son siège et de dire aux électeurs que M. Archambault avait raison. Il avait oublié qu'il y a une clause 33 dans le bill, mais une chose certaine, c'est qu'il s'en rappellera à l'avenir.

M. McCaffrey, du club Geoffrin, était présent à cette assemblée mais il n'a pas eu l'audace d'élever la voix contre le candidat libéral. Mal lui en aurait pris s'il l'eût osé.

Des gens du calibre de M. McCaffrey perdent leur temps dans Beauharnois. Ils seraient plus profitables pour lui de continuer son petit négoce de fabricant de cigares à Montréal que de faire de la politique à Beauharnois. Si le club Geoffrin n'est pas mieux armé que cela pour faire la guerre à l'honorable ministre des Travaux Publics, les électeurs de Beauharnois lui conseillent de se tenir tranquille.

Le succès que M. Mercier a remporté à St-Stanislas et à St-Louis laisse une impression dans l'esprit des électeurs qui lui est favorable et qui le sera encore davantage le 19 prochain. M. Mercier sera élu dans Beauharnois par une grande majorité.

LE DRAME DE ST-CANUT

Les témoins a charge n'ajoutent rien de nouveau
aux dépositions données lors du
premier procès

L'ACCUSEE SE PLAINT DES FATIGUES QUE LUI CAUSE LA
LONGUEUR DES SEANCES

(De notre correspondant particulier)

St-Scholastique, 9.-Comme nous l'avons annoncé mercredi, le premier témoin entendu à la séance de l'après-midi, a été Joseph Meunier, peintre de St-Jérôme. L'accusée Cordelia Viau et Isidore Poirier étaient en pension chez lui au mois de novembre 1897. Le greffier de la Couronne lui fait la lecture de son témoignage donné lors du premier procès. Nous reproduisons à la hâte les plus importantes parties.

Le jeudi avant le meurtre, Sam Parslow est venu voir l'accusée chez lui à St-Jérôme, mais n'a pas voulu entrer. Comme le témoin lui faisait remarquer qu'il faisait très froid pour causer ainsi dehors aussi longtemps, la prisonnière lui a répondu qu'il était trop gêné, qu'il était comme un sauvage. Parslow est revenu deux fois dans le courant de l'après-midi et chaque fois Cordelia l'a vu venir et est sortie dehors pour lui parler. La troisième fois, cependant, ils sont restés tous les deux dans la boutique et Sam en est ressorti avec une bouteille dans la poche de son paletot. Quand Poirier est revenu de son ouvrage, l'accusée lui a dit: "Tu vas aller conduire Sam à St-Canut et tu reviendras demain seulement et tu en profiteras pour arranger ton tabac". Poirier avait voulu manifester sa désapprobation, elle a insisté davantage et ce dernier s'est rendu en disant que c'était bien malheureux de travailler tant et d'être obligé d'aller coucher à St-Canut.

Le lendemain matin, l'accusée s'est levée de très bonne heure et a dit au témoin: "Je n'attends pas mon mari ce matin, mais je ne fais pas trop à lui". Quand celui-ci est arrivé elle a pu surprendre et mécontente. Elle est montée dans sa chambre et n'est revenue là préparer son déjeuner comme d'habitude. Les époux Poirier avaient un jeune fils adoptif avec eux et quand ils sont partis pour St-Canut, la veille du meurtre, l'accusée a beaucoup insisté pour le laisser à St-Jérôme et y a réussi.

QUELQUES CONTRADICTIONS

L'avocat de la défense soumet le témoin à une transposition très sévère et le met en contradiction avec ses déclarations lors de l'enquête préliminaire quant au temps pendant lequel les deux accusés ont parlé dehors à la porte. Cependant le témoin persiste à dire qu'il a trouvé cette conduite étrange et qu'après le meurtre il n'a pu s'empêcher de dire à sa femme: "C'était une affaire préméditée du jeudi avant".

M. ADELARD ROBERT

Le témoin suivant est Adélaïde Robert, commise chez Simard à St-Jérôme et qui a vendu à Parslow une chopine de whiskey en esprit le jeudi avant le meurtre.

Mlle Della Lachapelle de St-Jérôme est ensuite appelée. Les époux Poirier ont pensionné chez son père quinze jours avant le meurtre. Un soir qu'ils étaient à lire sur les journaux, les détails du crime de Rawdon elle a dit à l'accusée qu'il était tout probable que Tom Nulty, le meurtrier serait encore à l'œuvre, lui aurait répondu: "NON ON NE PENSerait PLUS MAINTENANT! ON EN VERRA ENCORE BIEN D'AUTRES ET ILS NE SERONT PAS PLUS PENDUS."

En cette circonstance l'accusée a donné des conseils au témoin lui disant: "Si jamais vous vous mariez, mariez-vous avec une personne que vous aimez, on est trop malheureuse de se marier avec une personne qu'on n'aime pas." Ce sont là les seuls faits importants de ce témoignage.

JUSTIN RIEUX

cordonnier et aussi maître de poste de l'année, a souvent eu à passer des lettres à l'adresse de l'accusée et il a cru reconnaître l'écriture de Sam Parslow, mais il n'a pas vu de lettre à l'adresse de ce dernier et déposé par l'accusée. Le jour du meurtre Sam Parslow était à l'orgue avec Cordelia Viau et ils se sont parlés pendant les vêpres. Il n'a rien remarqué après la mort de son mari, ni passer l'accusée en voiture vers quatre heures et allant du côté de chez son père. Le lundi matin, 22 novembre, l'accusée a joué l'orgue à un mariage, et c'est après la messe qu'il a appris la nouvelle de la mort de Poirier. Il était neuf heures. Il est entré dans la maison du meurtre avec des gens de la noce, et tous ensemble ont examiné le cadavre. Il n'y avait pas de femmes avec eux. Il a vu le couteau de boucherie que M. Desormeaux lui a montré mais il n'a pas été dérangé plus d'un pouce. Il a vu beaucoup de sang sur le plancher, mais il ne croit pas que les personnes présentes aient pu faire des dégâts. Comme le témoin est de St-Canut il a bien connu les deux accusés et la victime, Isidore Poirier, qui était reconnu comme un honnête homme. Il n'en était pas ainsi des deux autres que le rumeur publique désignait comme des amoureux menant une vie scandaleuse.

Pendant la lecture de ce témoignage l'accusée a fait demander plusieurs fois son avocat pour lui suggérer des questions et M. Rieux a hésité plus d'une fois sur des petits détails.

M. ANTHIME CHARBONNEAU

cultivateur, aussi de St-Canut, est ensuite appelé. Il a été nommé par le coroner Mignault, gardien de la maison de Poirier, avec Desormeaux et Hall. Le lundi soir en ouvrant le po-

ur pour faire du feu il a remarqué qu'il y avait beaucoup de cendre et après examen il a constaté que ce devait être de la cendre de papier ou de linge, car il y a une grande différence entre la cendre de bois et la cendre de papier ou de linge. Le témoin a déjà fait des expériences à ce sujet et a obtenu le même résultat.

M. PHILEAS DESORMEAUX,

cultivateur de St-Canut est ensuite appelé.

"Je demeure, dit-il, à environ deux milles et demi de l'endroit où demeure Poirier. Ce dernier était un honnête homme. J'ai appris sa mort le lundi matin, 22 novembre dernier.

"J'étais entré dans la maison et j'ai vu là M. Bouvrette et un M. Therrien. Poirier était couché en travers de son lit. Il avait la gorge tranchée.

"J'ai vu le couteau ensanglanté qui reposait sur l'oreiller qui se trouvait au bord de son lit. Le soir j'ai été nommé gardien et je suis resté dans la maison jusqu'à mardi. Je n'ai rien laissé toucher dans la chambre, et personne n'est entré sans une permission spéciale du coroner. M. Charbonneau et moi avons fait du feu dans la poêle. J'ai vu le morceau de cendres découvert par M. Charbonneau. Je connais la différence qu'il y a entre de la cendre de bois, de la cendre de papier et de la cendre de linge. Les cendres trouvées dans la poêle provenaient certainement de papier et de linge. C'est moi qui ai trouvé dans les cendres les agrafes produites au procès. Il y en avait neuf ou dix. Celles qu'on me montre en ce moment sont bien les mêmes que les autres trouvées par moi. Le lundi matin, quand je suis entré dans la maison, je n'ai point remarqué si la poêle était allumée. Je n'ai rien fait brûler dans la poêle avant d'avoir découvert les cendres, mentionnées il y a un instant. Il y avait un lit de plume sur le lit où reposait Poirier. Nous l'avons enlevé, pour exposer le défunt.

"J'ai vu Madame Poirier le lundi matin chez Madame Bouvrette. Pendant la nuit du lundi au mardi, nous avons pris, M. Charbonneau et moi, du thé que j'ai trouvé dans l'armoire. Le mardi matin, j'ai revu Madame Poirier chez Madame Bouvrette. Elle n'était pas contente de voir que nous nous étions permis de prendre son thé. Un peu plus tard elle m'a demandé si l'enquête serait bientôt terminée. Je lui ai répondu que je ne le savais pas. Alors elle a dit: "Il n'est pas nécessaire de faire tant de train. Ils doivent bien savoir qu'il s'est suicidé."

En transposition par M. Poirier, le témoin dit:

"Le lundi matin, jour où l'on a trouvé le cadavre de Poirier, j'ai soulevé le couteau, qui était sur les oreillers, pour le montrer aux personnes présentes. Je n'ai vu personne toucher à ce couteau, après moi. Il y avait deux ou trois personnes dans la chambre quand j'y suis arrivé. Il y avait du monde tout autour du lit. J'ai vu quelques personnes aller jusqu'au fond de la chambre.

"Je me rappelle pas avoir dit qu'étant employé par le gouvernement je m'attendais d'être bien payé. Je me suis dit employé du gouvernement, c'est en badinant."

"N'avez-vous pas été condamné déjà pour le crime d'incendie?"

R.-Oui.

"Avez-vous vu du sang sur les agrafes produites il y a un instant?"

R.-Non.

"Je n'ai pas cherché d'agrafes dans d'autres parties de la maison."

Par M. Mathieu: "Il n'y avait pas de femmes dans la maison Poirier quand j'y suis entré le lundi matin."

INDISPOSITION DE L'ACCUSEE

Pendant la lecture de cette déposition, le médecin de la prison qui se trouvait en Cour, a demandé à ce que l'accusée puisse sortir, car il la trouvait trop faible.

L'honorable juge a fait remarquer que c'était un peu sa faute, si elle se trouvait si faible. Elle n'a pas changé de position depuis le commencement du procès et s'est constamment tenue appuyée et penchée en avant, la tête cachée en arrière du petit mur qui l'entourait.

UN NOUVEAU TABLEAU DES
JURES

M. F. X. Mathieu s'est adressé au Procureur Général pour avoir une nouvelle liste de jurés. Ceux qui servent dans le présent procès, seront récusés pour cause et comme tous les autres ont été récusés, il est impossible de former un jury avec la présente liste.

SEANCE D'AUJOURD'HUI

A l'ouverture de la cour, ce matin, M. Mackay, l'un des avocats de la couronne, a attiré l'attention du tribunal sur un article du "Witness" ainsi conçu:

"Le meurtrier de St-Canut. - A l'éditeur du "Witness". - Monsieur, votre journal a annoncé que Cordelia Viau, la meurtrière de St-Canut, avait fait une confession complète de puis son dernier procès au shérif Lapointe. M. Lapointe est le beau-père de M. A. E. Poirier, avocat, qui s'est retiré probablement à cause de cela. Comment se fait-il que les avocats de la couronne n'ont pas assigné le shérif Lapointe? Pourquoi l'oublient-ils quand ils savent que le "Witness" a dit vrai? Je crois que votre journal devrait attirer l'attention du procureur général sur ce fait.

(Signé) A CITIZEN."

M. Mackay a fait remarquer à la cour que le shérif Lapointe était un des témoins de la couronne, mais qu'on s'était informé de ces faits auprès du shérif Lapointe lui-même, qui a nié avoir jamais reçu pareille confession.

M. J. D. Leduc, avocat de l'accusée, approuve les remarques du conseil de la couronne. "C'est une disgrâce que de pareils écrits, dit-il, et j'espère que les avocats de la couronne ne s'occuperont pas de toutes les histoires ridicules que pourrions publier certains individus et surtout ceux qui, comme le "Witness", n'ont pas le courage de signer leur nom."

L'honorable juge Taschereau a clos cet incident par les remarques suivantes: "Il est évident qu'un tel article est regrettable. Malheureusement la Cour ne peut contrôler ce que peuvent dire les rédacteurs de journaux. Il ne peut qu'exprimer son regret que de pareils écrits soient acceptés par des propriétaires d'un journal responsable."

La couronne a procédé ensuite dans une cause de Wilfrid Dubord. Celui-ci a été acquitté par le jury, vu que la couronne n'avait pas de preuves convaincantes.

Alexandre Lavigne et Joseph Giroux, de Ste Placide, accusés d'attentats à la pudeur, sont ensuite mis en accusation, puis ont plaidé non coupables. Ils seront défendus par M. R. P. DeLaronde, avocat de St-André.

Le premier témoin entendu dans la cause de Cordelia Viau est M. Joseph Cyr, frongeur, de St-Canut, qui dit: "Ma fromagerie est située à environ 200 pieds de la maison de Poirier. Je pouvais voir facilement chez Poirier. J'ai été nommé gardien de la maison, après le meurtre, avec M. Rioux, maître de poste."

"J'ai remarqué les empreintes de bottes imprimées sur le parquet de la chambre où le crime a été commis, quand j'ai vu le cadavre pour la première fois il était couché dans le lit et recouvert d'un drap."

Le Dr Henri Prévost est rappelé dans la boîte aux témoins. Interrogé par M. Mackay, il dit: "Après l'autopsie a été faite dans la chambre de Poirier pour voir si il n'y avait pas moyen de coucher convenablement le cadavre. J'ai enlevé les couvertures qui faisaient un paquet pesant. Je suis convaincu qu'il n'y avait pas de lit de plume. Quand les couvertures furent enlevées, il ne restait sur les planches du lit qu'une paillasse dure."

M. Anthime Charbonneau, rappelé dans la boîte, dit que lorsque le Dr Prévost enleva les couvertures, il n'y avait aucun lit de plume.

M. Desormeaux dit: "Ce qui m'a fait croire à la présence d'un lit de plume, c'est que le paquet des couvertures était très gros. Je ne suis pas certain s'il y avait un lit de plume." Le témoin suivant est M. Violette, forgeron de St-Canut.

Isidore Poirier a été mon voisin pendant six ans, dit-il. Le dimanche de sa mort, Poirier est venu chez moi le matin. Il m'a été que quelques minutes chez moi. Je l'ai revu après la messe, à l'église. J'ai vu aussi arriver la prisonnière chez elle, après la messe. J'ai vu Sam Parslow atteler le cheval de Mme Poirier, vers 4 à 4 heures. Quelques instants plus tard, Parslow détela le cheval et le conduisit à l'écurie.

LE VAPEUR "ARAGON"

Une lettre reçue ce matin de la compagnie "Atlantic Transportation" de New-York, annonce que le vapeur Aragon est sain et sauf, et est en route pour Boston, où on l'attend dans un jour ou deux.

AMERICAN CLOCK CO.

1611 Rue Notre-Dame,
Angle de la rue St-Gabriel,
Montréal.
Le plus grand magasin de Montres et d'Horloges du Canada, et celui où l'on vend le meilleur marché.
Montres en argent pur pour dames \$2.90
Montres en argent pur pour petits garçons \$3.50
Montres en argent pur pour hommes \$4.50
Montres de chasse en electro or, 14 carats pour dames \$4.50
Montres en electro or, 14 carats, pour hommes \$5.50
Montres de chasse en electro or, 14 carats, pour hommes \$4.50
Montres noires Progress \$1.75
Montres nickel, \$1.25 et au-dessus.
Montres en or pur, \$2.00 et au-dessus.
Horloges en nickel, 75 cents et au-dessus.
Nous avons aussi un grand assortiment d'Horloges à musique, des meilleures Horloges américaines de Seth Thomas et d'Horloges à Coucou allemandes de la Forêt Noire. Châsses pour Dames et Messieurs. Toutes nos marchandises sont réparées gratuitement.

LA LUTTE A LEVIS

Une importante assemblée à
St-Henri

M. BOUTIN-BOURASSA SE RE-
TIRERA SI LES CONSER-
VATEURS PRESEN-
TENT UN CAN-
DIDAT

L'hon. M. Langelier aurait une
grosse majorité

(Dépêche spéciale)

Québec, 9.-L'hon. Chas. Langelier et M. Bourassa, les deux candidats libéraux dans le comté de Lévis ont adressé la parole aux électeurs de St-Henri, hier matin, après la messe. L'assistance était considérable. Les deux candidats ont été très applaudis, la grande majorité paraissant être sympathique à la candidature de l'hon. Chas. Langelier. Les électeurs de St-Lambert qui s'attendaient à entendre les deux candidats après les élections ont été déçus. L'assemblée de St-Henri s'est terminée par un vote. Les candidats ont dû renoncer à se rendre à St-Lambert. Ils n'auraient pas pu y arriver à temps.

Le comté central de l'hon. Chas. Langelier, dans Lévis, est ouvert de hier soir. Un grand nombre d'électeurs de Notre-Dame de Lévis et des environs ont assisté à l'ouverture du comté, et MM. J. A. Lane, E. Lapointe, P. Corriveau, qui se trouvaient sur les lieux, ont profité de l'occasion pour leur adresser la parole.

L'hon. Chas. Langelier parlera à St-Jean-Christophe après la messe dimanche prochain, et à St-Roch après les élections. Il a des comités d'ouvertures dans tous les principaux centres de population du comté: St-Jean, St-Francis, St-Roch, St-Jean-Christophe, St-Lambert, etc.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

M. Gélley, avocat, l'ancien adversaire de Dr Guay, paraît avoir décidé de venir de l'avant dans le comté dans l'intérêt du parti conservateur. Il a eu une entrevue ce matin, à ce sujet avec l'hon. E. J. Flynn.

CHRONIQUE

DE JULIETTE

St-Gabriel de Brandon obtient
gain de cause

MM. LAROCQUE ET RENAUD
SCNT PAVES DE LEURS

\$5,000

Mgr Légal au collège

(De notre correspondant particulier)

Juliette, 9.-La Cour Supérieure s'est tenue à Juliette jusqu'à aujourd'hui, sous la présidence de juge de Lorimier.

La cause du notaire J. O. Lamarche contre la corporation de St-Henri de Mascouche, qui a occupé la Cour Supérieure durant trois termes consécutifs a été enfin terminée mercredi soir après de brillantes plaidoiries par l'honorable Tardieu, de J. E. Faribault, avocats du demandeur, et J. Ad. Renaud, E. C. R., procureur de la défenderesse.

Cette cause a été prise en délibéré pour le prononcé du jugement.

La Cour de Circuit du comté de Berthier a donné la semaine dernière, gain de cause à la corporation du village de St-Gabriel de Brandon, qui était poursuivie par George Sylvestre et al, rentiers de St-Gabriel, en cassation d'un règlement adopté par le conseil de la corporation à sa séance du 14 juillet dernier, accordant un bonus de \$5,000.00 à la "Ristigouche Lumber Company" dont les moulins avaient été incendiés à la fin de juin.

M. J. Ad. Renaud, C. R., avocat, de la société Légale Renaud & Guibault, prenait les intérêts de l'intimée et J. B. Brousseau, avocat de Sorel, représentait les requérants.

Mardi soir, M. J. Ad. Renaud, l'un des directeurs de la "Ristigouche Lumber Company" s'est présenté devant le conseil et a déclaré que le bonus de \$5,000.00 si longtemps contesté.

Mgr Légal, coadjuteur de Mgr Grandin, du diocèse d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest, était de passage au collège de Juliette mercredi, en compagnie du Père Tranchemontagne, O. M. I., ancien élève de cette institution.

PHENOMENE

METEOROLOGIQUE

Observé dans la province de
Québec

Etait-ce un bolide?

Vers 11.30 heures, mercredi soir, un brillant jet de lumière ressemblant à un éclair a été observé dans la nue, se dirigeant du sud-ouest au nord. Il a traversé l'espace avec une grande rapidité. A Montréal, le phénomène n'a été accompagné d'aucun bruit.

Grandes Piles, Qué., 9.-A onze heures quarante cinq p.m., mercredi soir, un très brillant bolide a passé du l'ouest à l'est et, dix minutes plus tard, il y a eu un tremblement de terre.

Drummondville, Q., 9.-On a observé le passage d'un météore à Drummondville, mercredi soir. Le vent soufflait en tempête, le ciel était tacheté de points noirs, des éclaircies se produisaient subitement de temps à autre aux quatre points de l'horizon; on aurait dit l'approche d'un ouragan terrible. Puis, le temps devint sombre, des nuages épais s'amoncelèrent, et soudain les nues se déchirèrent; du sud à l'ouest, une clarté blouissante illumina le firmament, et l'on entendit un bruit sourd et terrifiant. Les rares témoins de cette observation météorologique, qui s'est produite vers les 11-12 heures, témoignent qu'ils n'ont jamais été si surpris de leur vie. L'effet, disent-ils, a été très rapide. Ils ont vu la rapidité de l'apparition du phénomène.

LA POLICE

Les crédits pour 1899

Il y aura demain matin à 9.30 heures, séance de la commission de police pour examiner la liste des crédits pour 1899.

Le département demande les sommes suivantes:

Salaires \$243,603.20
Allouations 1,600.00
Uniformes 34,419.50
Contingents de char-
bon, soins médicaux,
loyers, téléphones,
éclairage réparations,
etc., etc 27,820.00

COUR DU RECORD

Salaires \$ 13,200.00
Divers 700.00

Total \$321,842.70

La logeuse du petit Toto:
"Papa, qu'est-ce que c'est qu'un prodige?"
"Mon ami, c'est celui qui dépense tout ce qu'il possède, qui ne sait rien garder, qui, l'enfant prodige ne l'était pas, puisqu'il gardait les pourboires?"

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

La conférence de Valleyfield traite de questions d'intérêt vital

CLOTURE DU CONGRÈS.—ELECTION DES OFFICIERS.—LE DISCOURS DE M. GARNEAU, M. P. P.

Valleyfield, 9.—Un assez grand nombre de personnes assistaient à la deuxième journée de la réunion de la Société d'Industrie Laitière. On y a fait du travail pratique et la discussion a été très intéressante.

L'hon. M. Fisher a parlé de nouveau des réceptacles dans lesquels on met la dernière main pour la confection du fromage.

Il recommanda aussi la plus grande attention dans la fabrication des produits de la laiterie. Nous avons maintenant, dit-il, l'avantage de voir nos produits commander de hauts prix sur le marché anglais, ce marché une fois obtenu définitivement, sera une source de grande prospérité pour le pays.

Un autre point qui mérite aussi d'être sérieusement étudié, c'est le transport des marchandises dans des compartiments réfrigérateurs.

L'hon. M. Fisher dit qu'il est en communication, à ce sujet, avec les différentes compagnies de chemins de fer et de vapeurs océaniques, pour le transport des fruits, aussi bien que pour le beurre et le fromage.

Le transport des marchandises avec le système réfrigérant est nécessaire.

Voici le résultat de l'élection des officiers pour l'année prochaine :

Président Honoraire, M. MacDonald, président, J. A. Vallance, secrétaire, J. G. Chapais, St-Denis ; secrétaire-trésorier, Emile Castel, St-Hyacinthe. Les directeurs locaux par districts, furent élus, à l'exception de M. J. G. Chapais, de Kamouraska, qui est remplacé par M. F. Gagnon.

A Montmagny, M. F. G. Gagnon, remplacé M. F. G. Gagnon, décide que M. G. Henry fut le premier orateur de l'après-midi. Il parla sur "Les moyens de remédier au mauvais état des fromageries."

L'orateur fut attentivement écouté. M. A. Giguère, assistant commissaire de l'Agriculture, à Québec, parla ensuite. Il traita surtout du fromage et des moyens de le faire aussi bon que possible pour l'exportation.

L'orateur démontra aussi l'immense avantage que les cultivateurs retirent en ayant des troupeaux d'excellentes vaches laitières.

INDUSTRIE DU LARD FUME.

M. Giguère parla aussi longuement de cette importante industrie, qui la veille, avait été traitée d'une manière aussi habile par M. McPherson. M. O. E. Dailly traita des différents questions intéressant les agriculteurs. Il fit part des difficultés éprouvées dans la formation des syndicats fromagers et du trouble qu'il faut se donner pour les maintenir une fois qu'ils sont en opération. M. Dailly parla aussi de l'ensilage, etc.

M. G. A. L. McMurray, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, parla ensuite de cette institution et des enseignements qu'elle est appelée à donner aux agriculteurs. Il donna une description détaillée de la ferme et des différentes sortes de légumes qui y croissent, des animaux, etc. Chaque année un rapport complet des résultats obtenus est publié pour que chacun en retire un certain bénéfice.

Ce rapport est expédié gratuitement sur demande. Tout le monde devrait se procurer un exemplaire et l'étudier.

SEANCE DU SOIR

L'assistance était moins nombreuse à cette dernière séance, l'ouvrage étant, pour ainsi dire, fini, et les délégués venus de loin, étant partis. Cependant, il y eut plusieurs discours. On y fit aussi l'élection des membres du bureau de direction du comité exécutif pour l'année prochaine. Ce comité se composa de MM. J. A. Vallance, J. G. Chapais, J. C. Chapais, L. Taché, Chas. Milot, J. H. Scott, L. Brodeur, C. H. Farnsworth, N. Lévesque.

M. le Dr Grignon fit une conférence très intéressante. Après quelques autres discours, la convention fut déclarée close. Tous les délégués se sont montrés enchantés du choix que l'on avait fait de Valleyfield, comme siège de la convention. L'année prochaine les délégués se réuniront à St-Jérôme, comté de Terrebonne.

TAUX DE CHEMINS DE FER

Les remarques faites par M. H. S. Foster, dans une des séances précédentes ont été très bien accueillies. Il parla des taux de fret, chargés pour la transport du beurre et du fromage. Ces taux sont plus élevés que le tarif ordinaire. Ceci est un inconvénient grave pour la province, surtout si l'on considère que les centres éloignés de Montréal peuvent envoyer leurs marchandises par chemins de fer, à des conditions plus avantageuses. Ontario est l'objet de certaines faveurs qu'on refuse à Québec.

L'hon. M. Fisher qui était présent, prit un vif intérêt à la discussion. Comme son attention a été attirée sur ces taux différents, on peut s'attendre à une réforme prochaine.

La proposition du président pour la formation d'un tribunal permanent, à Montréal qui déciderait des questions relatives à la qualité et à la pesanteur du fromage et autres questions connexes, ne fut pas approuvée par l'assemblée.

Quant aux taux de chemins de fer, la même question s'est présentée dans les États de la Nouvelle-Angleterre et c'est à force de protestations que ces États ont pu protéger leur commerce de laiterie, contre la concurrence ruineuse des États de l'Ouest. La question demande à être suivie continuellement pour obtenir des résultats avantageux.

M. Foster est président des syndicats de manufacturiers de Cowansville et de l'association laitière de Bedford.

LE DISCOURS DE M. NEMESSE

GARNEAU, M. P. P.

Quelques-uns des directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la Province sont revenus hier soir de Valleyfield, où vient d'avoir lieu la dix-neuvième convention annuelle de la société.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la convention a été parfaitement réussie. Aux dires de quelques-uns même, c'est la plus belle convention de la société depuis sa fondation.

MM. Robert Ness et McEwen, les deux directeurs du district où a eu lieu la convention, ont droit à de chaleureuses félicitations pour avoir amené tant de monde aux séances.

DE NOUVEAUX POSTES

Le département du feu en a énormément besoin

LES CREDITS DE 1899

Ils sont votés avec quelques changements

La commission du feu et de l'éclairage se réunissait, mercredi après-midi, pour étudier la liste des crédits qui a été soumise il y a quelques jours et que nous avons déjà publiée.

L'échevin Stevenson, président de la commission et le chef Benoit ont déclaré devant la commission que les postes de pompiers laissent beaucoup à désirer. D'abord, il est nécessaire de remplacer le poste central actuel qui est trop vieux et trop petit. Ensuite il est mal situé ; il paraît que les environs du marché Ste-Anne seraient un endroit favorable pour un poste central.

Pour la protection de la partie inférieure du quartier St-Laurent et le district ouest de la rue Craig, il faudrait établir un petit poste nouveau aux environs de la rue Lagacière.

Le poste No 14 demanderait d'être remplacé par un nouveau, avec de l'accommodation suffisante pour un gros engin, dans le district manufacturier près du canal Lachine.

Un autre nouveau poste serait nécessaire pour la partie supérieure du quartier Hochelaga, quelque part dans le voisinage de la rue Frontenac.

Il y a quelque temps, la commission du feu a demandé \$15,000 pour ériger ce poste, mais les Finances ont refusé l'argent.

Toutes ces explications ont été données au sujet de l'item de \$2,000 pour réparations au poste No 13, Hochelaga.

Les représentants du quartier, les échevins Wilson et Dufresne, demandent assez d'argent pour bâtir un nouveau poste à la place du No 13. Ils croient que ce serait dépenser inutilement de l'argent que de réparer le vieux poste.

La commission décide de demander \$5,000 de plus pour l'achat de boyaux et de couvertures.

A la suggestion du chef "enot", il est décidé de demander des souscriptions pour l'achat de deux échelles extensives Seagrave.

Le chef voudrait dix hommes de plus et la commission décide de demander de l'argent pour le salaire de cinq. Il est aussi décidé de réduire la liste des uniformes de \$10,000 à \$5,000.

Le chef Benoit reçoit l'autorisation de faire des réparations à l'échelle supérieure du poste de la rue St-Denis, dans le but d'y établir une boutique de peinture pour le département.

L'échevin Arsenault demande que le chef lui donne une liste de tous les employés du département.

La somme de \$2,200 est votée pour la promotion de 22 hommes au service de première classe.

On demande \$2,000 pour nouveaux chevaux et \$2,000 pour réparations au poste No 13, Hochelaga. Le salaire d'un employé du département des affaires sera augmenté de 60 cts à 1.00. Après ces quelques allocations, la liste des crédits pour 1899 est votée, puis la commission s'ajourne.

DIGNE DE CONFIANCE

Chacun est disposé à risquer quelque chose, sachant qu'il a une chance de faire une belle affaire en retour de son argent. The Canadian Royal Art Union, 116, Montreuil, qui offre 5434 prix de \$4 à \$10,000 en valeur chaque mois, fait ses tirages publics honnêtement et d'une manière absolument irréprochable.

UNE GROSSE POURSUITE

On réclame \$79,804 à MM. R. B. Angus et T. G. Shaugnessy

M. Félix Augustus Helme, de Butte, Montana, a intenté par l'entremise de ses avocats, MM. Macneil et Maclellan, en Cour Supérieure, une action à MM. R. B. Angus et Thomas G. Shaugnessy, de cette ville.

Cette poursuite est une conséquence du transport, fait à ces messieurs, du chemin de fer et de la fondation de la province de Roussland, Colombie Anglaise. On en était venu à une conclusion au sujet de ce transport à bon heure et à bon prix. La compagnie comme son nom de British Columbia Smelting and Refining, est mise en cause.

M. Helme réclame des dédommements de \$79,804.48 avec intérêt à 6 pour cent par année à partir du 1er novembre dernier, jusqu'à date de paiement.

La plainte tend que le 1er février 1898, les négociations ont été entravées pour le transport des obligations, etc., de la compagnie Columbia et Western Railway, la propriété de la compagnie British Smelting and Refining, on a eu à insérer un certain montant de non-paiement et de provisions au sujet de certains arriérés généraux avant été pris. De là, la poursuite.

M. Helme se plaint que la poursuite est faite en vue de se constituer sans avoir payé.

LES FEMALE PLASTERS

du Dr J. Larivière sont employés dans les communautés et toutes les femmes qui en font usage déclarent qu'elles calment les douleurs, donnent aise et confort. Il faut les essayer pour le Beau Mal et toute douleur. Envoyez pour une liste de questions. Adressez Dr J. Larivière, Manville, R. T. 224-Jno

A SHERBROOKE

Hunt s'avoue coupable de bigamie

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 9.—La Cour de Circuit siège depuis lundi, sous la présidence de Son Honneur le juge F. N. Lemieux. Aujourd'hui est le dernier jour du terme.

—James Hunt, du canton de Ship-ton, arrêté dernièrement sous accusation de bigamie et qui avait plaidé non coupable, a retiré son plaidoyer et plaidé coupable. Sa sentence sera rendue samedi.

QUATRE LOTS DE \$750 POUR RIEN

En demandant à vos fournisseurs, pour chaque 25 cents d'achat, un billet de tirage de "The Park River Park", Chambre 511, Bâtisse du Board of Trade. 237 jno

Les PILULES C. T. C. sont un trésor réel pour les personnes troublées de maux de tête. En vente partout 25c la boîte.

LA FIEVRE TYPHOÏDE

Est-elle, oui ou non, contagieuse ?

LES REGLEMENTS DE LA VILLE DISENT OUI

Le Bureau Provincial d'Hygiène dit non

RESOLUTIONS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES PROTESTANTES

Le bureau des commissaires des écoles protestantes a tenu une assemblée hier, matin, sous la présidence du Rév. Principal MacVicar, D. D.

Étaient présents Van Achderson Evans, le Rév. Principal Shaw, D. D., l'échevin McBride et l'ex-échevin Costigan.

On s'est plaint, à cette séance, de ce que par le fait que les trains du Grand Tronc s'arrêtent à la traversée de la rue Gunning, les enfants d'écoles sont en retard. On demande à la compagnie de placer des hommes extras afin de faire circuler les trains entre 8.15 et 9 heures du matin et entre midi et 1.15 heures de l'après-midi.

Pour dédommager la compagnie qui demande 25 cents par jour pour chaque homme, le Bureau vote une somme de \$20, mais cela sans préjudice aux droits que le Bureau pourrait avoir.

Il est résolu que le congé de Noël commencera le 21 courant pour se terminer le 3 de janvier prochain.

La propriété de la rue Pullum ayant été offerte au bureau par M. Joseph Langlois, à \$7,000, il est résolu de laisser la question entre les mains du comité des immeubles avec pleins pouvoirs d'agir.

M. Arthy fait rapport que l'assistance aux écoles a été durant le mois de novembre comme suit : 6,646 aux écoles publiques, 1,711 aux High Schools et 276 dans les Senior Schools.

Le secrétaire lit ensuite une lettre du Dr L. A. Leger, dans laquelle celui-ci fait savoir qu'un règlement de la cité déclare la fièvre typhoïde maladie contagieuse, et que lettre du Dr Pelletier, secrétaire du Bureau Provincial d'hygiène, dans laquelle il est dit que la fièvre typhoïde a été retranchée de la liste des maladies contagieuses. Il est décidé de donner avis aux principaux du Bureau de suivre la règle établie par le Dr Pelletier et d'attirer l'attention du conseil de ville sur le règlement qui ordonne d'éloigner des écoles les enfants dans la famille desquels il y a des cas de fièvre typhoïde.

A l'occasion de la mort de Mlle Elizabeth Scott, on adopte à l'unanimité des résolutions de condoléances.

PROFITEZ DU MOMENT

Notre stock de musique en feuille A sacrifier s'épuise rapidement. Profitez du moment. Le choix et la valeur sont meilleures que jamais. Pour une semaine seulement la délicieuse ouverture de "Si l'étais roi", 25 cts, le prix régulier étant de 65 cts. Révéil d'un beau jour", romance de 25 cts pour 10 cts ; aussi, "Au gré des vagues", belle valse illustrée de 60 cts à moitié prix ; aussi, "La saison des amours", valse chantée, 25 cts, réduite à 10 cts ; et "International valse", 50 cts, réduite à 5 cts. Beau choix de violons et mandolines, réduits, de \$2.50 à \$35. Laurent, Laforce et Bourdeau, 1637 rue Notre-Dame. Magasin ouvert le soir d'ici au jour de l'An. 7-9-10 dé.

L'OUVERTURE DU REICHSTVG

Discours de l'Empereur Guillaume

Berlin, 9.—Le Reichstag a été ouvert par l'empereur Guillaume. Après avoir parlé de plusieurs questions nouvelles et de réorganisation de l'armée, l'empereur ajoute que les relations de l'Allemagne avec l'étranger sont cordiales et que le but principal de sa politique est le maintien de la paix ; aussi, la généreuse proposition de désarmement du tsar reçoit-elle son approbation complète.

L'acte de barbarie sauvage qui a causé la mort de l'impératrice d'Autriche l'a profondément affligé et a éveillé chez le peuple allemand des sentiments de vive sympathie.

La prompt acceptation par les puissances de l'invitation qui leur a été faite de faire partie d'une conférence anti-anarchiste à Rome, est un motif puissant d'espérer un résultat pratique de la réduction de l'armement.

L'Allemagne a observé une stricte neutralité dans la guerre hispano-américaine. L'empire, tout en respectant les droits des tiers, développera ses relations économiques avec la Chine. Des mesures seront prises pour assurer une inspection efficace du bétail importé pour servir à l'alimentation.

En terminant, l'empereur parle en termes émus de son voyage en Terre-Sainte en compagnie de l'impératrice, son épouse.

Son discours fut chaleureusement applaudi. Après le départ de l'empereur et de ses fils, Herr Lingens, le plus ancien député pris l'autel.

Le budget impérial, se montant approximativement à 1,898-99 furent soumis à la Chambre qui s'ajourne ensuite à mercredi prochain.

C. M. B. A.

Election des officiers de la cour No 232

Un grand nombre de membres assistaient mercredi soir aux élections de la cour No 232 de la C. M. B. A., du Grand Conseil du Canada.

Voici le résultat des élections : Avoué spirituel, M. le chanoine Dault ; chancelier, le frère T. A. Lynch ; président, T. R. Cowan ; premier vice-président, W. Elliott ; secrétaire-trésorier, R. J. Cherry ; trésorier, W. E. Durack ; secrétaire archiviste, G. A. Carpenter ; assistant secrétaire archiviste, A. G. Coleman ; aîné ordonnateur, L. R. Raymond ; gardien, C. E. Panbrum ; médecin, Dr J. A. McDonald ; syndics, T. A. Lynch, T. M. Ireland, T. C. O'Brien, W. Elliott et A. C. Coleman ; auditeurs, T. A. Lynch et T. M. Ireland.

L'installation des officiers aura lieu dans le courant de janvier.

UNION-TYPE

UNE VICTIME DU PORTLAND

Brunswick, Me., 9.—M. James Tupper, résident de cette localité, est une des victimes du naufrage du "Portland". Il laisse une femme et trois enfants dans la plus grande pauvreté.

ANGLAIS MASSACRÉS

Londres, 9.—On a appris, au ministère des affaires étrangères, que les lieutenants Keating et Gair et douze soldats indigènes ont été massacrés par les noirs du territoire du Niger, entre Jobés et Ilo.

IL RETOURNE AU SOUDAN

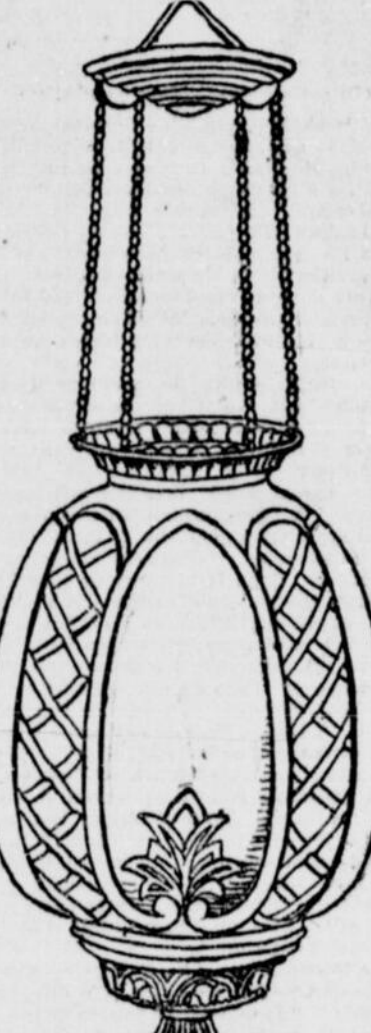
Londres, 9.—Le général Lord Kitchener, de Khartoum, ordinaire des forces égyptiennes, est repart pour le Soudan mercredi. Un grand nombre de ses amis sont venus à la gare pour lui souhaiter bon voyage.

NOUVEAU SERVICE

Entre l'Angleterre et le Canada

Londres, 7.—Le nouveau service canadien entre Milford et Paspébiac, P.Q., a été inauguré ce matin. Un train parti de Londres a fait sans arrêt le trajet de Milford, où les passagers et la cargaison ont été embarqués à bord du vapeur Gaspe en destination de Paspébiac. Le Gaspe était connu autrefois sous le nom de Gallada.

LAMPES DE PASSAGES



Lampes avec globe bleu, ambre, vert, violet ou blanc \$ 1.75
Lampes avec globe rouge foncé 2.00
Lampes avec globe rouge forme carrée 2.50
Lampes avec globe porcelaine décorée 3.50
Lampes avec globe porcelaine décorée \$6 et \$7

Toutes ces lampes sont complètes avec le meilleur brûleur et verre en cristal.
Cie Cuddy & Brodeur, Gros et 233 St-Laurent, Montréal, 1523 Ste-Catherine.

L'ACTE DES BREVETS

Le syndicat de l'Art Moderne, (Limité), propriétaire du Brevet Canadien No 24,208, (originellement accordé à George Jones Atkins, de Stanford Hall, Middlesex, Angleterre), pour améliorations dans la manufacture des couleurs minérales et de l'emploi en usage dans la préparation des photographies sur email et autres, accorde des brevets pour l'usage de la dite invention ou fournira lui-même les produits sur demande. Un devra s'adresser à :

OWEN S. EVANS,

Solliciteur de brevets et expert, Montréal, Temple Building. 241-3

Manufacture de Pianos

MORRIS.



W. H. LEACH, agent

49 Rue Metcalf,

Montréal.

ÉCRIREZ POUR LE CATALOGUE.

GANTS et MITAINES	IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE	GANTS	REPARES
Doublés	60c la paire	A peu de frais	Grothe Frères ENTREPRENEURS GENERAUX Estimés Faits sur demande 6 et 8 RUE CUTHBERT MONTREAL
Non-Doublés	Gants BUCKSKIN imitation DOUBLES pour HOMMES et GARÇONS	A voir	
DONNE GRATIS	Il n'y a qu'un manufacturier pour pouvoir vendre à ces prix.	ce que l'on donne	
Avec	EN ACHETANT DES Gants de Kid pour Noël	GRATIS	
Gants et Corsets	Pour être envoyés comme Cadeaux de \$1.00 et plus, nous vous donnerons votre choix.		
	Boîtes à Gants de fantaisie, Cornes de fantaisie, Boîtes Japonaises, Livres d'histoire, Boîtes de Poudre à Gants.		
	Ces cadeaux sont pour le bénéfice de ceux qui lisent nos annonces durant l'année. Demandez-les.		
	J. B. A. LANCTOT, 152 rue St-Laurent.		
	Spécialité des meilleurs marques de Corsets de 35c en montant. Tous les aciers sont rivés, ce qui empêche de percer l'étoffe et qui ne se trouve pas ailleurs.		

La Patrie

MONTREAL, 9 DEC. 1898

A MONTMAGNY

Les conservateurs n'ont pas de candidats

Le parti de M. Clarke Wallace et de M. Bergeron n'a pas de candidat à Montmagny : dans ce comté, la lutte se fait entre deux libéraux, M. Martineau et M. Blouin.

Voilà qui prouve bien que le torysme n'a plus de force dans la province de Québec.

Il y a des mois et des mois que la "Minerve" nous parle de réaction et fait monter le sentiment public contre M. Laurier, que les journaux torys nous disent que le peuple s'éloigne de nos amis, et cependant nos adversaires ne sont pas seulement capables de faire la lutte dans un comté comme Montmagny.

M. Chapais et ses gens pensaient que les quelques difficultés qui se sont produites dans nos rangs à Québec annuleraient la domination conservatrice dans cette région ; mais, à la première occasion qu'ont les alliés de Clarke Wallace et de Hugh John Macdonald de se produire, ils n'ont même sorti de leur tente.

Que voulez-vous, ils n'ont plus de chefs, ils n'ont plus de programme, ils n'ont même plus les vieilles traditions. Mais nous avons sir Wilfrid Laurier et ses distingués collègues, nous avons une politique de progrès et de développements qui a créé un regain général d'activité et de prospérité et qui a ouvert une ère nouvelle et meilleure à tout le pays.

Nos adversaires font la lutte dans le comté de Bagot, parce que c'est une forteresse conservatrice ; mais là même, ils ont perdu beaucoup de terrain, plusieurs de leurs chefs de paroisses appuient le candidat de M. Laurier et donnent "fair play" au gouvernement, et nous sommes à peu près sûrs de les battre.

ELECTEURS DE BAGOT

Voulez-vous la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis

Pour la première fois, depuis un quart de siècle, des représentants autorisés du Canada et des Etats-Unis se sont rencontrés et débattus les propositions d'un traité de réciprocité commerciale.

Sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright, sir Louis Davies et M. Charlton, ont à Washington, ce moment et leurs ressources diplomatiques vont, en toute probabilité, nous ouvrir le marché américain.

Electeurs de Bagot, si vous aviez le marché des Etats-Unis, tout votre foie se vendrait à bon prix, vos produits agricoles trouveraient un excellent débouché, vous feriez de l'argent. Alors, pourquoi ne demandez-vous pas un coup d'épaule, le 14 décembre, à notre compatriote, M. Laurier, et à ses collègues qui poursuivent en ce moment les négociations d'un traité de réciprocité.

DEUX BELLES VICTOIRES

Le gouvernement Hardy a remporté deux belles victoires, hier, dans les comtés de Huron-Ouest et Halton, où ses deux candidats ont été élus par de bonnes majorités.

C'est là une nouvelle preuve de la force du sentiment qui anime aujourd'hui le pays en faveur des gouvernements de réforme et de progrès, et c'est là, en même temps, une nouvelle indication de la déchéance du torysme, du parti des fanatiques, dans l'opinion publique.

Le peuple d'Ontario a donné son appui au gouvernement Hardy dans les élections partielles qui ont eu lieu jusqu'ici, pourquoi le peuple de Québec ne donnerait-il pas son appui au gouvernement Laurier et au cabinet Marchand dans les élections que nous aurons le 7 et le 14 ?

C'EST DANS L'INTERET DES CULTIVATEURS

L'arboriculture fruitière, en d'autres termes, l'exploitation des arbres fruitiers, peut devenir une source de richesses pour notre province.

Elle a été trop négligée dans le passé et c'est pour lui donner un essor sérieux que l'hon. M. Déchenne vient d'établir cinq stations expérimentales, savoir à Compton, à Chicoutimi, à Gaspé, à Maskinongé et à L'Islet.

Des arbres de toutes les variétés les plus propres à notre climat ont été fournis aux personnes en charge de ces stations, qui devront faire un rapport annuel de leurs observations et expérimentations.

Le but de cette politique nouvelle et progressive est d'arriver à constater quelles sont les variétés d'arbres fruitiers qui conviennent le mieux à chaque région respective, de sorte que les cultivateurs, qui désirent à l'avenir se lancer dans l'exploitation des vergers puissent être guidés et ne faire l'acquisition de faux arbres fruitiers qui peuvent convenir à la région qu'ils habitent.

La création de ces stations expérimentales témoigne de la sollicitude du gouvernement Marchand pour les intérêts des populations rurales.

La "Minerve" reproche à l'hon. M. Turgeon le dévouement qu'il apporte à la cause de la colonisation. On dirait que M. Nantel est jaloux du collègue de M. Marchand et du bien qu'il fait aux colons.

LA QUESTION DES ECOLES

Sir Wilfrid Laurier a promis de faire rendre justice à nos compatriotes du Manitoba et il a tenu parole. Aujourd'hui, le gouvernement Greenwood a établi pour eux un nouvel ordre de choses qui leur donne satisfaction et on n'entend plus parler de persécution.

C'est la politique de conciliation et de concorde qui a amené un pareil arrangement que dénoncent en même temps les fanatiques de l'Ouest et les torys de l'Est.

Pendant que les conservateurs disent dans le comté de Bagot que M. Laurier a sacrifié la minorité manitobaine, voici ce que dit M. Tocanin, grand chef tory et grand maître des orangistes au Manitoba :

"Le résultat de cet arrangement, dit-il, a été de donner aux Catholiques Romains le droit d'enseigner leur religion et d'avoir leurs instituteurs par toute la province, UN ETAT DE CHOSES QUI N'EXISTAIT JAMAIS EN CANADA AVANT 1890, ET QUE LES CATHOLIQUES ROMAINS EUX-MEMES N'AVAIENT JAMAIS DEMANDÉ."

Voilà qui établit parfaitement la mauvaise foi de nos adversaires.

GOUVERNEMENTS HONNETES

Ce que le peuple veut, ce sont des hommes honnêtes pour gouverner honnêtement.

L'administration de M. Laurier et de M. Marchand a été jusqu'ici irréprochable, et dirigée uniquement pour les meilleurs intérêts du pays. Ils ont apporté toutes leurs énergies et tous leurs dévouements à faire prospérer le pays, à améliorer la condition des faibles.

Le peuple ne peut pas les abandonner pour retourner aux baggarts, aux Caron et aux Wallace, aux Flynn et aux Nantel, à tous les tripotages de l'ancien régime.

SANS TAXES DIRECTES

Le déficit de la dernière année du régime Flynn s'est élevé à \$829,790.02.

Dès la première année du régime Marchand ce déficit a été réduit à \$249,230.75, sans le secours de la taxe directe qui rapportait presque un demi million par année aux "taxeux".

Cette réduction de près de \$600,000 a été obtenue à force d'économies, à force de prudence dans l'administration.

Ce résultat suffit pour gagner l'appui des bons citoyens de Beauharnois, de Missisquoi, de Verchères et de Lévis.

VILAINS FARCEURS

A entendre les orateurs conservateurs dans le comté de Bagot, le gouvernement Laurier devrait être renversé sans délai parce qu'il a augmenté la dette et les dépenses, parce qu'il a gaspillé les deniers publics, parce qu'il n'a pas rempli ses promesses, parce qu'il a sacrifié la minorité manitobaine, enfin, parce qu'il a fait le malheur du pays depuis deux ans.

Mais si tout ce que disent les orateurs de M. Bergeron et de M. Clarke Wallace est vrai, comment se fait-il qu'il n'essayent même pas de faire la lutte à Montmagny ?

Il est évident qu'ils ne sont que de vilains farceurs.

LE PORT DE QUEBEC

M. J. G. Booth, le propriétaire du chemin de fer Parry Sound, était à Québec mercredi. Au cours d'une entrevue, il a déclaré qu'il était heureux de constater que la ville de Québec faisait des efforts pour développer son commerce.

M. Booth est d'opinion que si des steamers font de Québec leur port terminus, ils seront certains d'avoir du fret en quantité suffisante à exporter dans ce port. Pendant cette saison, le Parry Sound a transporté douze millions de minots de grains ainsi qu'une quantité considérable de bois. Le grain venait de Chicago et Duluth, et était déchargé à bord des steamers appartenant à la compagnie, qui le transportaient à Montréal. Dans le cas où de grands steamers feraient de Québec leur port terminus et que des éleveurs seraient construits, M. Booth ne voit pas pourquoi de grands chargements de grains et de bois ne seraient pas apportés dans la vieille capitale.

Il ne doute pas qu'il en résulterait un grand profit à la ville.

A beaucoup d'affaires, mais il ne suffit pas d'exempter les steamers des droits du port pour engager les grands transports de fret à venir à Québec ; il faut qu'ils y trouvent continuellement du fret à leur disposition. Espérons qu'il n'en manquera pas.

UNE REPONSE A LA "MINERVE"

La "Minerve" annonçait, l'autre jour, que la réorganisation effectuée au département de l'auditeur par le gouvernement Marchand avait entraîné une augmentation de dépenses d'environ quinze cents piastres.

Or, voici, à ce sujet, ce que lui répond le "Soleil" :

"Fou M. Tims était, depuis de longues années, comptable au bureau de l'auditeur de la province. Il était âgé de 79 ans, malade et incapable de continuer ses fonctions sans altérer fatalement sa santé déjà fortement ébranlée par ses rudes travaux. L'été dernier, deux mois avant sa mort, il demanda sa mise à la retraite."

te, comme la loi lui en donnait incontestablement le droit.

Le gouvernement profita de son départ pour réorganiser cette branche du service civil sur un pied plus économique. Le tableau suivant démontre qu'en effet, cette réorganisation, même en tenant compte de la pension de retraite de M. Tims, effectuait encore, avant sa mort, une économie, au lieu du surcroît de dépenses faussement indiqué par la "Minerve".

Les salaires des divers employés de ce bureau étaient, comme suit, avant la réorganisation :

M. Tims, salaire régulier.....	1,800
" " émoluments pour service spécial.....	400
M. Tessier.....	1,000
M. Evanturel.....	1,400
M. Larocque.....	1,400
M. Drouin.....	700
M. O'Regan (surnuméraire).....	730

Total des salaires..... \$7,430

Depuis la réorganisation :

Salaire de M. Tessier.....	\$1,500
" " M. Evanturel.....	1,500
" " M. Larocque.....	1,500
" " M. Drouin.....	800
" " M. O'Regan, (permament).....	1,400

Total..... \$7,400

Diminution..... \$30

Ainsi, loin d'avoir augmenté la dépense de \$2,000 dans ce bureau, comme le prétend la "Minerve", le gouvernement a pu servir à M. Tims sa pension de retraite, tout en effectuant une légère économie qui s'est augmentée depuis la mort de cet employé, survenue, comme nous l'avons dit, quelques mois après sa mise à la retraite.

BULLETIN

Le "Witness" déclare que le gouvernement Marchand a fait son devoir jusqu'à aujourd'hui, et que le peuple doit lui continuer son entière confiance.

Aux élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Fall River, Mass., M. Edmond Côté a été élu échevin et M. Geo. T. Desjardins, conseiller.

D'après une dépêche spéciale adressée au "Star", par son correspondant de Washington, on croit maintenant qu'un traité de réciprocité sera conclu entre le Canada et les Etats-Unis.

L'Association des journalistes parlementaires à Paris, vient d'offrir un dîner à M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, membre honoraire de l'association. M. Georges Aubry, président de l'association, qui comprend, comme on sait, les représentants des journaux d'opinions très diverses — a porté un toast à M. Doumer.

Il a félicité d'avoir, comme gouverneur général, rencontré l'association des journalistes parlementaires, la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner depuis son entrée au Palais-Bourbon.

Mes chers confrères, a répondu M. Doumer, nous nous connaissons depuis l'origine de votre association. Je n'ai jamais oublié que j'ai été journaliste et parlementaire, et que je devais rester pour vous un confrère dévoué et affectueux. (Applaudissements.)

Il n'est d'ailleurs de retrouver dans cette France que nous aimons tous et que je sers là-bas comme vous la sèrvez ici. (Applaudissements.)

Toutes vos sympathies et de nos remerciements aussi avec ceux qui, depuis dix ans, hantent, ont été mes compagnons de lutte dans le Parlement.

LE NOMINIQUE

Correspondance de M. l'abbé G. Dugas

Au Congrès de Colonisation, les comités chargés d'étudier les moyens les plus efficaces et les plus prompts pour avancer l'œuvre de la colonisation ont émis plusieurs vœux que nous avons l'honneur de voir se réaliser avant peu de temps.

Parmi ces vœux, est celui de voir immédiatement se poursuivre le chemin de fer de Labelle jusqu'à Nominique. Ce tronçon relativement très court, (dis-je mille en ligne droite) est d'une importance majeure pour l'avenir des colons dans toute cette région des montagnes. Le complément de cette ligne jusqu'à lac Nominique sera pour la vallée de la Rivière d'une valeur incalculable parce qu'il contribuera puissamment à faire coloniser en bien peu de temps toute cette étendue de pays riche en bois de toutes espèces.

Une ligne de chemin de fer à travers ces contrées en compte la valeur, vu que les colons se trouvent alors à portée de main pour aller à la recherche du sol, des forêts, des lacs, des rivières et des pouvoirs d'eau. Ces précieuses ressources, de peu d'utilité au colon isolé des grands centres, deviennent par la construction d'un chemin de fer des sources de bien-être et de richesses pour les fermiers et les industriels.

On ne se fait pas une idée des sacrifices que se sont imposés les premiers colons de la Rivière pour s'emparer de cette belle et fertile vallée. Les pionniers qui se sont établis en cet endroit ont déployé un courage héroïque, ont mérité l'admiration et la reconnaissance du pays destiné à bénéficier du produit de ces terres.

En effet, faut-il à un homme un courage à toute épreuve pour aller à de telles distances se tailler une forêt dans la forêt, quand pour s'y rendre le colon ne reçoit l'aide de personne et est obligé de porter sur son dos, à travers les bois et les lacs, à pied ou en canot, tout ce dont il a besoin pour se nourrir et pour exploiter sa ferme.

Il est difficile de se faire une idée des fatigues et des privations qu'ont endurées les premiers colons de la Rivière. Eh bien ! si, pour s'emparer de ces terres et préparer à la génération future des établissements prospères, nos Canadiens n'ont pas reculé devant un si rude et si pénible labeur, que ne feront-ils pas quand une ligne de chemin de fer ouvrira à cette région des communications faciles ?

Trop longtemps on a dit que nos Canadiens étaient dégénérés et incapables de sacrifices comme autrefois. Non, non, ils ne sont pas dégénérés. Allez voir dans les montagnes les sacrifices qu'ils s'imposent pour conquérir ces contrées. Qu'on les aide, et les bons colons, qu'on s'occupe d'eux et l'on verra ce que peuvent leur courage et leur générosité.

En parlant de la continuation du chemin de Labelle jusqu'à Nominique, j'ai entendu quelqu'un dire dernièrement, à propos de cette ligne, que c'était une affaire à faire, mais que, pour l'instant, on ne pouvait pas s'en occuper. J'ai constaté que ces gens parlaient ainsi par intérêt personnel et par égoïsme. Il y a des gens qui croient que le monde doit exister pour eux. Espérons que leurs sentiments

peu patriotiques n'empêcheront pas le succès de notre projet.

Le beau lac Nominique, nous l'avons dit, lors de notre voyage à cet endroit, l'été dernier, est un des plus beaux lacs de nos montagnes par son étendue et sa forme gracieuse. Il mesure vingt-cinq milles de circonférence, on pourrait l'appeler le lac Genève de notre Suisse canadienne.

Les alentours sont d'une grande beauté et susceptibles d'embellissements. Il deviendrait, durant l'été, le rendez-vous de toutes les familles qui aiment à s'isoler loin des villes pour respirer la fraîcheur des eaux et le parfum des bois durant la belle saison.

Avec une ligne de chemin de fer, Nominique est destiné à devenir une place importante. Quelle soit construite le plus tôt possible afin que les bons envieront soient utilisés avant que les feux de forêts ne les détruisent.

L'abbé G. DEGAS, Ptre.

LE FRANCAIS A WORCESTER

Un petit souffle de révolte à l'église de Notre-Dame

APPROPOS DE SERMON EN ANGLAIS ET DU CHANT EN MUSIQUE

La société St-Jean-Baptiste et les dames de Ste-Anne

(De notre correspondant particulier)

Worcester, Mass., 9. — Le vent souffle au nouveau, du moins dans la paroisse Notre-Dame. Tous en seront contents ? Jusqu'à un certain point, oui, mais, d'autres rapports il nous est permis d'en douter, si toutefois nous portons attention aux paroles qui ont été dites hier, dimanche dernier.

Monsieur le curé Rouillet a lancé la bombe en annonçant au prône que divers changements étaient devenus d'une impérieuse nécessité dans l'intérêt des paroissiens d'abord, et de la Congrégation en particulier. Certains jeunes gens, par exemple, auraient exprimé le désir d'entendre le prône en anglais à la messe de 9 heures, vu qu'ils savaient mieux cette langue que le français. M. le curé a ajouté qu'il avait pris cette proposition sous sérieuse considération et qu'il laisserait plus tard connaître sa décision.

Cette démarche, toutefois, ne semble pas rencontrer l'approbation générale, si l'on en juge par un quasi-protestant que nous lisons sous forme de correspondance publiée dans une feuille locale américaine, et dont nous donnons ici la traduction qui se commente d'elle-même : "Le Rvd Brouillet dans son sermon à la messe de 9 heures, dimanche dernier, a annoncé divers changements qu'il se proposait de faire dans l'intérêt de la paroisse. Il a aussi insinué qu'il avait sous considération, la nécessité de faire le prône en anglais, disant pour raison que plusieurs jeunes gens de la paroisse ne comprennent pas assez bien le français pour pouvoir saisir et en agissant ainsi, a-t-il dit, ce serait un moyen efficace d'attirer la jeunesse en plus grand nombre aux offices. Monsieur le Rédacteur, nous les jeunes paroissiens de Notre-Dame, sommes profondément sympathiques à un tel mouvement et cela pour plusieurs raisons. Lorsque nos pères ont fondé l'église Notre-Dame, ils avaient en vue d'avoir un édifice divin où il leur serait donné d'entendre des sermons en français, par des prêtres Canadiens-français comme eux et d'avoir des offices comme aux pays natal. Nous désirons continuer l'œuvre qu'ils nous ont léguée, et conséquemment sommes totalement opposés à cette innovation, parce qu'elle est d'abord entièrement contraire à leur volonté, et ensuite parce que ça serait de notre part un manque de respect et un défaut de générosité, approuver des sacrifices sans nombre qu'ils se sont imposés afin d'assurer le succès de la première Congrégation Canadienne de Worcester. D'un autre côté, l'excuse invoquée n'est en rien certaine, nous comprenons tout aussi bien le français qu'ils le comprennent, il y a 35 ans, et nous sommes, tout aussi aujourd'hui, à entendre un sermon ou même le prône en français, qu'ils l'avaient eux-mêmes alors, même peut-être, avec plus d'avantage. S'il en était autrement, ne serait-ce pas admettre l'infirmité de nos écoles paroissiales où nous avons tout pour le français, part, étudié pendant quelques années du moins, cette belle langue française si chère à tout Canadien ? Américain bien-sûr. Nous croyons que c'est une insulte gratuite de constater que l'on ait même pu entendre une semblable supposition à notre égard, car elle nous rendrait dépourvus de fondement. Nous espérons donc que ce changement ne se fera jamais, car il est aussi impossible que fortuit."

Signé PLUSIEURS JEUNES GENS, PAROISSIENS DE NOTRE-DAME.

Un autre changement, que se propose M. le curé, et qui prendra effet au premier janvier prochain, toujours à la demande des jeunes gens : le plain-chant serait trop monotone pour les oreilles de quelques-uns, et ces messieurs désiraient un peu plus de musique. D'un autre côté, les vieux s'attachent au plain-chant qui leur rappelle mieux les imposantes offices des vieilles églises du Canada. Pour plaire à tous, M. le curé a décidé d'alterner d'avoir une messe en plain-chant un dimanche, et une messe en musique le dimanche suivant. S'il y a des changements, c'est certes bien ici, tous nous d'accord sur ce point, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Malheureusement, un certain élément semble s'être implanté à l'orgue et à la musique, mais pour arriver à ce point, il faut trancher le mal dans sa racine. A Notre-Dame, depuis des années, le chant a été nul ou à peu de chose près. Pourtant il n'y a pas une église catholique en cette ville où les talents sont en aussi grand nombre. Mal

La Cie S. CARSLY, Limitée.
 Rue Notre Dame Le plus grand magasin de Montréal 9 Dec. 1898
 Sainte-Clotilde arrive demain matin

Santa Claus arrivera demain matin

DERNIER TELEGRAMME DE SANTA CLAUS

her M. Carsley, lieu de la bande d'aigles. Si vous avez vu les plumes, voir et entendre les cris que poussaient les aigles éparpillés les uns après les autres! Il m'a fallu près de deux heures de lutte acharnée pour les tuer. Après avoir vaincument renoncé à les remonter dans leurs anciens parcs, je suis allé à la tuerie la plus récente. Je suis arrivé sain et sauf à la dernière ligne télégraphique hier soir, à une heure très avancée.

Bien été jusqu'à ce que j'aперус
 une bande de grands aigles affamés
 qui se dirigeaient vers moi. Les aigles
 n'ont pas l'habitude de fréquen-
 ter ces parages et doivent avoir été
 importés ici par un vent très violent.
 Vous savez que les aigles tuent les

animaux pour les manger quand ils ont bien faim. Je voyais qu'ils voulaient manger, et j'en ai peut-être essayé de ne leur en donner que quand ils étaient éffrayés plus que ne l'auraient fait des animaux féroces. Cependant je décidai bientôt la conduite que je devais tenir. Les pauvres rennes avaient trop peur pour pouvoir aller bien. Je les fis donc arrêter, je les descendis de mon traîneau et je leur mis à envoyer avec mon arc, un grand nombre de flèches juste au milieu de la gorge pour recevoir la visite de tous les chers petits. Ils pourront continuer à venir me voir à dix heures ou un peu plus tard.

N'oubliez pas de presser les confiseurs et dites-leur de faire beaucoup des meilleures sucreries.

Au revoir, à bientôt. Je vous verrai dans la pointe, ainsi que tous les chers enfants.

Je demeure,

Votre vieil et sincère ami,

SANTA CLAUS

Le Panorama de la Grotte
Le vieux Santa Claus qui pousse à tout en faisant ses adieux en janvier dernier a dit à M. Carsley de raconter l'histoire des

Trois Ours et de la Belle aux Cheveux d'Or
Et depuis des semaines plusieurs artistes amateurs de première classe, sont occupés à préparer la grotte pour la grande réception de Santa Claus. Le beau conte est raconté en trois actes. Soit.

L'Arbre de Noël monstre de Santa Claus
Santa Claus a commandé à M. Carsley d'ériger un arbre de Noël monstre près des trois semaines étiang. L'arbre est garni partout de jouets et brillamment illuminé à l'électricité.

La Belle aux cheveux d'or à la porte de la résidence des ours dans les bois. Scène deuxième — Colère de la Belle en voyant sa Jolie chaise brisée. Scène troisième — Les trois ours trouvent la Belle aux cheveux d'or dans leur chambre à coucher, fuitte enespérée de celle-ci en sautant par la fenêtre.

Le prix d'admission à la grotte est de même que l'an dernier, savoir : cinq cents pour les enfants, dix cents pour les adultes, et Santa Claus donnera gratuitement une boîte de bonbons et un permis gratuit pour voyager dans son char doré et voir son immense arbre de Noël.

La réception de Santa Claus

Le bon vieux Santa Claus sera resté

Santa Claus donnera à chacun de ses visiteurs un permis gratuit pour voir son arbre de Noël monstre et un semblable permis de

Voyager dans son char doré

Suivre le cordon rouge qui part de la grotte, il mène au char doré de Santa Claus lequel vous conduit à l'arbre de Noël géant et à l'Étang. Mais ceux-là seulement qui ont un permis de Santa Claus peuvent voyager dans son char.

Les trois fameux étangs de Santa Claus

Les trois fameux étangs. Les étangs que le bon vieux Santa Claus a commandé à M. Carsley d'être construits sont semblables à ceux de l'an dernier. Vous allez les voir dans

re recevoir les visiteurs à la grotte vers dix heures demain matin (samedi).

Santa Claus apporte avec lui quelques cadeaux de tous ceux qu'il a vus lors de sa grande bataille des animaux, il a aussi l'arc et les flèches dont il s'est servi contre les

une large boîte et vous retirerez un prix à chaque coup. Le prix est d'un centime par fois. Santa Claus dit que les enfants de Paris ont beaucoup de plaisir à pêcher dans ces étangs. Il est certain que les bambins canadiens auront un plaisir plus grand que jamais.

Demandez par écrit le nouveau catalogue d'hiver qui vient d'être publié et qui contient 76 pages de matières illustrées et intéressantes.

La Cie S. CARSLLEY, Limitée
Nos 1763 à 1785 rue Notre-Dame—MONTREAL—184 à 194 rue St-Jacques

CAPITOL

LE FAVORI DES AMATEURS

LES COMPARAISONS SONT ODIEUSES
dit-on—mais les fabricants des claques GRANBY désirent et sollicitent la comparaison. Ils n'ont rien à craindre—et tout à y gagner. Les

Claques Granby

sont si parfaites sous tous rapports, elles possèdent si implicitement **TOUTES LES QUALITÉS** qu'on leur attribue, que leurs fabricants désirent ardemment que les gens qui ne les ont pas encore portées les comparent aux autres. Ceux qui les ont comparées **UNE FOIS** deviennent continuellement nos clients, ils ne veulent pas en avoir d'autres.

Les **chaques GRANBY** durent comme le fer et s'ajustent comme un gant. Filées dans toutes les formes les plus nouvelles et dans toutes les grandeurs.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT-PAPETIER
Imprimeur, Relieur et Regleur,
Fournitures de bureaux, etc.
254, rue . Saint-Jacques
MONTREAL

(SUITE)

Soumissions (Piano Key Seal)
Piombes pour piano
Ecrire pour prix
CANADA METAL CO.
Rue William, Toronto, Ont.


BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN

DES SOUMISSIONS, cachetées, adressées au soumissionnaire, et portant la signature du soumissionnaire, pour un nouveau pile au bris-lames de Minnemaqua. Nous serons reçus à ce bureau jusqu'au 22 DECEMBRE courant, pour la construction d'une nouvelle pile à l'extrémité occidentale du bris-lames de Minnemaqua, Comté de Prince, I. P. E.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, au bureau de J. J. B. Hogan, Ecr., ingénieur principal, Charlottetown, I. P. E., ainsi qu'au bureau du Maître de Poste à Minnemaqua, Prince-Ouest, I. P. E. Lot 3.

Les soumissionnaires devront être habiles et les formes imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque accepté au montant de deux cent cinquante piastres (\$250.00) payable à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué et l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, et la soumission n'est pas acceptée.

Le dépôt n'est pas en engagement et acceptation la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Secrétaire.
Ottawa, 3 décembre 1908.

N.B.—Nul compte pour publication (cet avis ne sera reconnu) si toute publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministre. 240-3

M. WALSH & C^{IE}
PLOMBAGE

Posage d'Appareils de Chauffage et à Gaz

Accessoires pour le Gaz et l'Electricité

Posage de fils pour la lumière électrique, les sonnettes, etc. On travaille le fer, la cuivre, le bronze et le ferblanc.

Placage en or, en argent et en nickel

Gravure et ouvrage en général.

Bureaux et Ateliers, 562 rue Crawford

Téléphone Bell, 27 4. MONTREAL.

Le Ciment Silica de Portland

"CADEL"

EST LE MEILLEUR

ST-LAWRENCE

PORTLAND CEMENT CO.

2664 rue Notre-Dame, Montreal

TELEPHONE 8387.

